

Enquête :  
Patrick BOSSATTI

## PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT AU T.C.D.

**354 danseurs professionnels ont, à ce jour, été auditionnés pour faire partie du programme d'entraînement mis en place au Théâtre contemporain de la danse par Jean Pomarès et Nicole Durieux. Quatre modules différenciés de huit semaines accueillent à chaque fois une cinquantaine d'interprètes. Récit d'une initiative qui, pour une fois, semble contenter tout le monde.**

**L'**ampleur d'un tel programme nécessitait, selon Christian Tomet, directeur du TCD, une recherche de partenaires motivés par un projet de formation artistique et technique de haut niveau. Logiquement consultés, L'AFDAS et L'ANPE-Spectacles, ont accepté de cofinancer, "cette première démarche rationnelle et globale en matière de formation dans le milieu de la danse". A y regarder d'un peu plus près, force est de constater que le contenu de chaque module a été dosé avec beaucoup d'attention par Jean Pomarès. Le travail d'audition préalable d'une grande rigueur, [un questionnaire établi avec l'ANPE fut remis à la fin d'un premier stage de mise à niveau] permit de mettre en place des niveaux justes garantissant l'établissement de groupes de travail homogènes. "On constate une grande incohérence à ce sujet dans de nombreux cours privés", précise Jean Pomarès. "Pour des raisons qui ne sont d'ailleurs pas forcément lucratives, les danseurs s'entassent dans des cours aux niveaux improbables et ne font que très peu de progrès. Ici le niveau est délibérément fort, même s'il existe des climats à l'intérieur des groupes".

### UNE FORMATION OUVERTE

Au cours de chaque session les stagiaires peuvent reprendre contact ou découvrir quatre techniques contemporaines et aborder le répertoire de deux chorégraphes en activité. Côté technique, l'accent est mis sur le mélange des genres, de Peter Goss à Viola Farber, de Hans Zullig [école d'Essen] à Meg Harper [Lucinda Child]. "Les enseignants choisis pour les cours l'ont été avant tout pour leurs qualités pédagogiques. Nous voulions privilégier une approche généraliste de la technique contemporaine. Souvent, un danseur contemporain qui recherche la rigueur et un apport de technique et de placement, se tourne vers le classique. Il est un peu absurde, afin de parler une langue, d'aller en apprendre une autre. D'autre part, les chorégraphes sont de plus en plus en demande de Danseurs - créateurs, techniquement forts et artistiquement productifs". C'est dans cette optique que des ateliers de répertoires contemporains ont permis aux stagiaires de se confronter à des univers aussi différents que ceux de Dominique Bagouet, Laura de Nercy et Bruno Dizien, Georges Appaix, Trisha Brown ou Odile Duboc. Les réactions sont enthousiastes. Dynamisés et souvent réconciliés avec la technique, c'est avec bonheur que les stagiaires passent du cours très particulier sur les sens des appuis verticaux de Roch in Lichen, au mouvement vibratile et déambulatoire d'Odile Duboc. Jean Pomarès a couronné son programme de deux disciplines de renforcement, analyse du mouvement et Tai chi Chuan, tronc commun aux quatre modules.

C'était un juste retour des choses d'intégrer cette technique corporelle de prise de conscience de l'axe intérieur du corps qu'est le Tai Chi à ce programme de perfectionnement, de nombreux chorégraphes ayant désormais recours à des techniques extra-occidentales pour compléter leur culture gestuelle. Catherine Diverres en est un exemple probant et c'est d'ailleurs un de ses meilleurs danseurs, Thierry Bae qui assure le cours avec Didier le Boucher de l'association française de Tai Chi Chuan. Le versant théorique sera délivré par Marie-Christine Georghiu qui tentera de faire comprendre aux danseurs les "connexions profondes de leur corps" grâce aux informations anatomiques et kinésiologiques extraites des recherches d'Irmgard Bartenieff, disciple et vulgarisateur de Rudolf von Laban.

### DES COURS PAS UNE ECOLE

Ce programme de perfectionnement semble contenter tout le monde, des stagiaires aux tutelles. C'est qu'il est pensé comme un véritable outil de formation permanente et de perfectionnement. "C'est le contraire de ce qu'il faudrait mettre en place pour une école" dit Pomarès en substance, "Huit semaines, c'est trop court pour parler de véritable cursus pédagogique d'enseignement supérieur ou d'initiation". Un discours qu'apprécie la Division de la danse au ministère de la Culture qui tenait à ce que ce projet ne se substitue pas à des formes déjà existantes ou en train de se mettre en place, au conservatoire de Paris par exemple. Projet qui satisfait également les deux partenaires privilégiés que sont l'AFDAS et l'ANPE car il fait partie d'un vrai plan de formation des individus et n'est plus lié simplement à la production indirecte de spectacles. "Un tel programme donne une signification aux actions de formation que nous entreprenons, insiste Robert Heintz directeur de l'AFDAS, par la suite nous suivrons le périple professionnel de chaque stagiaire, et comme nous ne voulons pas faire de formation parking pour dissimuler les chiffres du chômage, si ces types d'actions ont peu ou pas d'incidence sur l'emploi des danseurs, nous les suspendons. D'autant, souligne-t-il, que dans le domaine artistique, rares sont les petites entreprises qui versent leurs contributions au fond d'assurance et de formation des activités du spectacle. La situation est même critique. Pour 35 000 intermittents du spectacle recensés officiellement en 89 la somme reçue se monte à 270 000 F. Ce qui fait moins de 1 000 F disponibles par personne pour une année d'exercice." Ainsi un stagiaire pour qui l'AFDAS verse au TCD 6 200 F de prise en charge devrait selon toute logique attendre six années avant de bénéficier d'un autre plan de formation. Gageons tout de même que le TCD et Jean Pomarès pourront reconduire des opérations similaires qui ne peuvent qu'enrichir les danseurs en leur apportant un complément de formation dont ils font souvent l'imposée pour de multiples raisons, financières comme esthétiques.

\*dit Robert Heintz directeur général de l'AFDAS, dans la lettre de la danse N°11.

### LA FORMATION EN CHIFFRES

Le TCD a reçu en 1990 une subvention de la Délégation à la danse (Dir de la musique et de la danse au ministère de la Culture et de la Communication) d'un montant de 5.790.000 F dans laquelle l'aide à la pédagogie n'est pas différenciée.

### PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT.

Apport AFDAS et ANPE/Spectacles évalué par le TCD à 1.186.934 F  
Coûts directs (professeurs & musiciens etc...) évalué par le TCD à 1.324.700 F plus un apport non valorisé de la part du TCD comprenant l'attribution des studios, salaires administratifs et mise à disposition de la structure et de l'équipe présente.

### Détail coût danseur.

ANPE verse au TCD :  
1 000 F pour chaque auditionné  
4 000 F par stagiaire effectif (Chiffre

ANPE)

AFDAS verse au TCD :

6 108 F par stagiaires effectifs

(chiffre AFDAS)

L'ADAMI, mécène du TCD offre des places de spectacle à tous les stagiaires et prévoit d'autres actions d'accompagnement.

Les stagiaires qui touchent une allocation de base (Assedi), bénéficient pendant huit semaines d'une allocation reclassement calculée sur leur précédente allocation. Ceux qui ne touchent aucune allocation sont pris en charge par la Dir Gén du Travail. Pour 1014h de travail effectives ils sont rémunérés 3 200 F sinon 2 200 F. Nombre de danseurs auditionnés : 354 à ce jour. Nombre de stagiaires pour trois modules : 137

### LES MODULES

#### Premier module

45 danseurs, du 2 oct 89 au 24 nov 89.

Cours techniques :

Robert Kovitch, Hans Zullig, Mirjam Berns, José Caseneuve

Atelier de Répertoire :

Dominique Bagouet, Cie Merce Cunningham, Cie Trisha Brown

#### Deuxième module:

41 danseurs, du 27 nov 89, au 31 janv

Cours techniques

Hans Zullig, José Caseneuve, Viola Farber, Mirjam Berns

Atelier de répertoire

Peter Goss, Georges Appaix

#### Troisième module

51 danseurs, du 19 fév 90 au 13 avril 90.

Cours techniques

Meg Harper, José Caseneuve, Dominique Marcy

Pascale Gouery

Atelier de répertoire

Laura de Nercy et Bruno Dizien